

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Générale
NIF : 000216001808337
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°31/AT/DG/DAMP/DAM/2024

Un avis d'appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

« **ACQUISITION D'UNE SOLUTION CGNAT COMPRENANT L'ETUDE L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS, INSTALLATION, INTEGRATION, TEST, MISE EN SERVICE AINSI QUE LES PRESTATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET TRANSFERT DE COMPETENCE, FORMATION, SUPPORT TECHNIQUE ET MAINTENANCE** »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national et international ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse uniquement aux entreprises et/ou groupement momentané d'entreprises ayant la qualité de :

- Fabricants des équipements de la solution CGNAT,
- Représentants exclusifs du fabricant dans le cadre de l'appel d'offre,

- Groupement d'entreprises où l'une des parties est un fabricant d'équipements de la solution CGNAT ou bien un représentant exclusif du fabricant.

Les soumissionnaires fabricants, représentants exclusifs dans le cadre de l'appel d'offres et/ou groupement, doivent obligatoirement présenter :

- Une référence de déploiement d'une solution de niveau classe opérateur dans un environnement Télécommunication.
- Trois (03) références professionnelles portant sur la solution CGNAT appuyées par : attestation de référence ou attestation de bonne exécution ou attestation de service fait ou procès-verbal de réception Provisoire sans réserves ou définitive, ou tout document équivalent rédigé en langue arabe et/ou étrangère (les documents relatifs à l'éligibilité des candidats rédigés en langues étrangère (hormis la langue française) doivent être accompagner d'une traduction officielle en langue arabe et/ou française faite par un traducteur officiel.

N.B : La constitution de groupement momentané d'entreprises est autorisée conformément aux conditions définies à l'article 05 du présent CDC.

Les représentants exclusifs du fabricant peuvent se prévaloir des références du fabricant.

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Division Achats, Moyens & Patrimoine
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia
- Alger – Algérie**

Contre le versement d'un montant de **Dix mille dinars (10 000,00 DA)**, non remboursable, ou sans équivalent en devise pour les sociétés étrangères Représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence 648 el Mohammadia (au niveau du siège de la Direction Générale d'Algérie Télécom), représentant les frais de documentation et de reprographie par versement aux comptes bancaires :

Compte en dinars : **N°001 00648 0300 000 001/42.**

Compte en devise (EURO) : **N°001006480310000001/08**

Compte en devise (DOLLARS) : **N°001006480310000002/05**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dument mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « DOSSIER ADMINISTRATIF », « OFFRE TECHNIQUE », « OFFRE FINANCIÈRE ».

- Le dossier administratif comprend un (01) original en format papier plus l'offre en format électronique insérés dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre et la mention dossier administratif ;
- L'offre technique comprend un (01) originale en format papier plus l'offre en format électronique insérées dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre et la mention offre technique ;
- L'offre financière comprend un (01) originale en format papier plus l'offre en format électronique insérées dans une enveloppe portant la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offre et la mention offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :



**APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N°31/AT/DG/DAMP/DAM/2024**

**Objet: « ACQUISITION D'UNE SOLUTION CGNAT COMPRENANT L'ETUDE L'ACQUISITION
D'EQUIPEMENTS, INSTALLATION, INTEGRATION, TEST, MISE EN SERVICE AINSI QUE LES
PRESTATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET TRANSFERT DE COMPETENCE, FORMATION,
SUPPORT TECHNIQUE ET MAINTENANCE »**

Adresse ; Route Nationale n°05, Cinq maisons Mohammedia Alger.

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Générale d'Algérie Télécom
Direction Administration Des Marchés
Département Gestion et Suivi Des Commissions
Service Lancement Des Appels D'offres
Route Nationale n°5 Cinq Maisons Mohammadia - Alger – Algérie**

La durée de préparation des offres est fixée à **Trente (30) jours** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de 08h00 à 14h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à 14h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

